

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026 - 19H00

ORDRE DU JOUR

- ↳ Election d'un(e) secrétaire de séance.
- ↳ Liste des décisions, contrats, conventions et marchés pris en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
- 1. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'exercice 2025.
- 2. Affectation des résultats 2025 au Budget Primitif 2026 de la commune.
- 3. Fiscalité directe locale : Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026.
- 4. Approbation du Budget Primitif de la Ville – Exercice 2026.
- 5. Présentation du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) 2025.
- 6. Présentation du rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) 2025.
- 7 à 13. Approbation des conventions d'objectifs et de moyens et attribution de subventions aux 7 associations percevant de la Ville une subvention annuelle supérieure à 23 000 € pour l'année 2026.
- 14. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Approbation de la convention d'objectifs et de moyens et attribution de subvention, au titre de l'année 2026.
- 15. Approbation de la convention relative aux modalités de participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Sainte-Julienne du groupe scolaire des Servites de Marie, sous contrat d'association.
- 16. Attribution de subventions d'un montant inférieur à 23 000 € attribuées aux associations, au titre de l'année 2026.
- 17. Fixation du tarif pour l'achat d'un livre de prix de fin d'année destiné aux élèves des écoles publiques maternelles et élémentaires de la commune - Année scolaire 2025/2026.
- 18. Création et fixation de la composition des commissions municipales.
- 19. Établissement de la liste des commissaires proposés pour la désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID).
- 20. Désignation des représentants de la commune aux conseils d'administration des établissements du secondaire.
- 21. Véhicules de service avec autorisation de remisage à domicile et véhicules de fonction : mise à jour des autorisations et approbation du règlement intérieur relatif aux conditions d'utilisation.
- 22. Délégation de signature à un membre du Conseil municipal pour la délivrance des autorisations d'urbanisme pour lesquelles le Maire est intéressé, en son nom personnel ou en qualité de mandataire.
- ↳ Questions orales.